



Dossier de l'OHI n° S3/8151/S-100

**LETTRE CIRCULAIRE 60/2018**  
**17 décembre 2018**

**ADOPTION DE L'ÉDITION 4.0.0 DE LA PUBLICATION DE L'OHI S-100**  
**MODELE UNIVERSEL DE DONNEES HYDROGRAPHIQUES**

**Référence :**

- A. LC de l'OHI 50/2018 du 15 octobre – *Demande d'approbation de l'édition 4.0.0 de la publication de l'OHI S-100 – Modèle universel de données hydrographiques.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire en référence A proposait l'adoption de l'édition 4.0.0 de la publication de l'OHI S-100 – *Modèle universel de données hydrographiques* – comme recommandé par le groupe de travail de l'OHI sur la S-100 (S-100WG) et avalisé par le Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) de l'OHI.
2. Le Secrétariat de l'OHI remercie les 51 Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre en référence A : Algérie, Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Cuba, Chypre, Danemark, Equateur, Egypte, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Guatemala, Islande, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Malte, Monaco, Pays-Bas, Nigéria, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Pologne, Qatar, République de Corée, Roumanie, Arabie Saoudite, Singapour, Afrique du Sud, Espagne, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique.
3. Ces 51 Etats membres ont tous soutenu l'adoption de l'édition 4.0.0 de la S-100. Un Etat membre a fait un commentaire rédactionnel en plus de son vote. Ce commentaire, ainsi que le résultat de son examen par le président du S-100WG sont fournis en annexe A à la présente lettre circulaire.
4. Au moment de la publication de la référence, l'OHI comptait 89 Etats membres dont trois Etats faisant l'objet d'une suspension de leurs droits. Conformément aux dispositions de la Convention relative à l'OHI telle qu'amendée, le nombre minimum de votes favorables requis était donc de 29. Par conséquent, et en tenant compte des corrections rédactionnelle rapportées dans l'annexe A, la proposition d'édition 4.0.0 de la S-100 a été adoptée.
5. L'édition 4.0.0 (*en anglais uniquement*) est disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : [www.iho.int](http://www.iho.int) → Normes & Pubs → S-100.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

Abri KAMPFER  
Directeur

Annexe A : Réponse d'un Etat membre à la LC de l'OHI 50/2018 et commentaires du président du S-100WG.

Copie : Président du S-100WG

**REPONSES DES ETATS MEMBRES A LA LC DE L'OHI 50/2018 ET COMMENTAIRES  
DU PRESIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA S-100 (S-100WG)**

**DEMANDE D'APPROBATION DE L'EDITION 4.0.0  
DE LA PUBLICATION DE L'OHI S-100  
MODELE UNIVERSEL DE DONNEES HYDROGRAPHIQUES**

**ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

S100 Part 4a – figure 4a-D4 – S100 Exchange Set – Class details : il manque le détail de la catégorie pour S100\_CataloguePointOfContact.

*Commentaire du président du S-100WG :*

*Le président du S-100WG remercie les Etats-Unis d'Amérique d'avoir souligné cette omission. La version finale publiée de l'édition 4.0.0 de la S-100 inclura le détail des catégories manquant dans le schéma.*